

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE- TUNIS RE **Siège social : 12, Avenue du Japon-Montplaisir-BP29-1073 Tunis**

Dans sa quête d'instaurer les « best practices » en matière de bonne gouvernance et En application des nouvelles dispositions de la loi n°47 /2019 du 29 Mai 2019 concernant les sociétés cotées en bourse, Tunis Re,a procédé, lors de son Assemblée Générale extraordinaire du 18 Mars 2020 au changement de son Mode de Gouvernance par la séparation des fonctions du président du conseil de celle de la Direction Générale.

Dans sa réunion du 3 Avril courant, Le Conseil D'administration a nommé :

- Mr SlahKANOUN, au poste de Président du Conseil
- Mme Lamia BEN MAHMOUD, au poste de Directeur General

La Composition du Conseil est comme suit :

- Mr Saber Boumaiza : Représentant l'Etat Tunisien
- Mr Borhène Boualègue : Représentant la BNA
- Mr Hakim Ben yedder : Représentant la COMAR
- Mr Hassen Fékih : Représentant la STAR
- Mr Lassaad Zarrouk : Representant la MAE
- Mr Lamjed Boukhris : Représentant la CTAMA
- Mr Sami Banawess : Représentant BH assurances
- Mr Ali Lahouel : Représentant la STB
- Mme Souad Mensi : Représentant la Simpar
- Mr Skander Naija (AMI) : Représentant les petits porteurs

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.